

## Compte-rendu Comité de Pilotage Projet éolien Blanzay – Volkswind France

20 avril 2017

\*\*\*

### Présents :

Gwénaëlle AUTET	Conseillère Municipale
Alexandrine BEALU	Conseillère Municipale
Béatrice DEROUET	Conseillère Municipale
Daniel MERIGOT	Conseiller Municipal
Stéphane PRADEL	Conseiller Municipal
Jean-Luc GUILLET	Habitant de Blanzay
Bernard CHEVALIER	Habitant de Blanzay
Dominique RIFFAULT	Habitante de Blanzay
Florian ORSET	Volkswind France
Alexis JUGE	Volkswind France

### Compte-rendu :

1. Volkswind France
2. L'éolien en Région
  - Objectifs Régionaux issus de la Loi sur la Transition Energétique : 3000MW en 2023. Seulement 670 construits aujourd'hui => 390MW/an doivent être construits en région (100 éoliennes par an)
  - Région en net retard sur les objectifs du Grenelle de l'environnement
3. Stade d'avancement du projet (études de faisabilité)
  - Début 2016 : Etudes Environnementales initiées (chauves-souris, avifaune, flore, faune...)
  - 16 janvier 2017 : 1<sup>er</sup> Comité de pilotage
  - 20 avril 2017 : 2<sup>nd</sup> Comité de pilotage

#### 4. Les 2 zones en étude

- Etudes environnementales : Descriptif. Présentation des résultats intermédiaires. En attente des résultats complets des bureaux d'étude.
- Etudes acoustiques : Descriptif. Sonomètres positionnés cette semaine devant habitations.
- Etudes paysagères : Descriptif. En attente des résultats des bureaux d'étude.
- Evaluation des contraintes et comparaison de scénarios = *à venir*
- Identification du scénario optimal= *à venir*
- Mesures Eviter – Réduire - Compenser= *à venir*

#### 5. L'instruction – Autorisation Environnementale = *à venir*

- L'autorisation Environnementale
- Les services instructeurs
- La vingtaine d'avis consultatifs : Organes préfectoraux, services régionaux, défense, Collectivité, enquête publique, Commission des Sites ... etc.
- La souveraineté du Préfet dans l'autorisation

#### 6. Moyens d'information

- Fiche d'information projet éolien en cours de distribution dans chaque foyer de la Commune = *Fait*
- Visite de parc Volkswind : = *à venir*
  - Elus communaux et COPIL invités le 19 mai à l'inauguration du parc d'Availles (79)
  - Blanzéens invités le 20 mai à l'inauguration du parc d'Availles (79)
- Boitage de fascicule d'informations projet + invitation exposition en juin = *à faire fin mai*
- Site internet commune Blanzay => création d'un lien vers site du projet éolien = *à faire par Volkswind et commune de Blanzay*
- Exposition avec permanences en Mairie = *à faire en juin*
- Soutien à Association locale dans ses actions en faveur du patrimoine, de la biodiversité, des économies d'énergie... = *COPIL doit proposer axes de mesures d'accompagnement, dont le budget sera défini au regard de la puissance du projet construit*

## 7. Calendrier prévisionnel

- Janvier : Compte rendu du COPIL du 16/01/2017 avec formalisation des règles du COPIL : envoyé au COPIL + Mairie
- Février : Etudes Acoustiques et paysagères vont débiter
- Mars : Publication d'une note d'info dans le bulletin municipal : (Généralité éolien, Etapes d'un projet, le projet, point d'avancement)
- Avril : Présentation des résultats intermédiaires des études au COPIL
- Mai : Visite parc éolien + rencontre élus locaux = Inauguration Availles (79)
- Juin : Achèvement des études environnementales, acoustiques et paysagères  
  
Invitation exposition  
  
Exposition avec permanences concernant le scénario retenu
- Juillet : Dépôt des demandes d'autorisation en Préfecture
- Ensuite : Instruction, Enquête publique etc...durant 18 mois environ

## 8. Signature de la Charte du COPIL

## 9. Axes de travail concernant les points de vigilance.

- Distribution d'un second récap du projet + invitation à l'inauguration du parc d'Availles (79) le 20 mai à tous les foyers de la Commune par la commune. Invitation en pièce ci-jointe. Les frais postaux seront remboursés par Volkswind
  - Volkswind informe aussi par email les communes limitrophes du récap du projet + invitation à l'inauguration du parc d'Availles (79) = *fait ce jour*
  - Volkswind va créer un onglet dédié au projet de Blanzay sur son site internet, dès lors que l'implantation optimale sera identifiée.
  - Suite à proposition de Volkswind, le COPIL doit lister des mesures d'accompagnement concrètes en lien avec l'efficacité énergétique, la restauration patrimoniale. La ferme éolienne pourra participer, à partir de sa mise en service, à ces mesures en fonction de la puissance construite.
-